

L'EXPRESS

L'EXPRESS *Styles*
250
CADEAUX
grand luxe
à tous les prix

www.lexpress.fr

N° 2891 semaine du 30 novembre au 6 décembre 2006

M 05322 - 2891 - F: 3,00 €



600 000
accidents
médicaux
par an

MÉDECINE

Les nouveaux droits des patients



Peter Falk
Columbo dit tout

PSG Le fléau
hooligans

DERMEO

Et la lumière pulsée fut

Dermeo se développe à grande vitesse. Une croissance soutenue par le fort développement du marché de la beauté et par la maîtrise d'une technologie de pointe.



Christophe HOTTINGER et Pascale TANNOUS, directeurs associés.

Le monde de l'esthétique a aussi ses start-up. Dermeo, une jeune entreprise - qui conçoit, coordonne la fabrication et commercialise des appareils utilisant la technologie de la lumière pulsée - affiche « en 2006 une activité quatre fois plus importante qu'en 2005 », comme l'expliquent Christophe Hottinger et Pascale Tannous, directeurs associés. La lumière pulsée est une technique alternative au laser, qui, comme lui, permet la photo-thermolyse sélective, c'est-à-dire qui transforme la lumière en chaleur pour détruire un élément préalablement ciblé. Il peut s'agir des poils disgracieux. La lumière pulsée permet alors de procéder à une épilation permanente. Les résultats seront d'autant meilleurs que le contraste entre la couleur foncée du poil et celle de la peau est importante.

Le même appareil peut être utilisé pour procéder à ce que les spécialistes nomment la réjuvenation ou photo-rajeunissement. En langage courant, il s'agit de donner au visage une apparence plus jeune. Le principe reste le même : une lumière de forte intensité est projetée sur la peau. Cette fois-ci cependant, la cible n'est plus la mélanine contenue dans le poil, mais les fibroblastes. En effet, ceux-ci vont sous l'action de la chaleur « stimuler la fabrication de fibres d'élastine et de collagène. Le résultat est un ovale du visage mieux dessiné, des ridules estompées », précise Pascale Tannous. L'avantage de cette technique est qu'elle permet d'obtenir ce résultat sans intervention chirurgicale, ni crèmes. Et les



usages ne s'arrêtent pas là : la lumière pulsée peut être utilisée aussi bien pour le traitement des lésions pigmentaires (tâches ou lentigos solaires), de la couperose ou encore de l'acné. Dans ce cas, précise Christophe Hottinger, « la lumière permet de purifier la peau, mais les causes internes de l'acné demeurent ».

UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE À DESTINATION DES CLIENTS

Pour tous ces usages, les professionnels, esthéticiennes ou médecins, qui acquièrent un des appareils commercialisés par Dermeo reçoivent une formation délivrée par un médecin. En outre, l'entreprise a choisi d'assembler dans ses locaux parisiens les sous-ensembles qui constituent l'appareil : cela permet au S.A.V. d'être capable de réagir rapidement.

Tout cela ne doit rien au hasard, mais résulte d'une démarche volontaire des deux directeurs associés, qui avant de se lancer dans la création de cette entreprise ont acquis une solide expérience : Pascale Tannous a géré une entreprise de négoce international pendant 8 ans, et Christophe Hottinger a supervisé des projets industriels au sein d'entreprises de rang mondial. A eux deux,

ils ont voulu proposer plus qu'une machine, en déployant des services de qualité. Si aujourd'hui leur entreprise se développe à grande vitesse, c'est qu'ils ont « voulu apporter un appareil de qualité à un prix intéressant, pour permettre au plus grand nombre de profiter de cette technique », précisent-ils. Distribués en France, les produits de Dermeo sont aussi exportés vers de nombreux pays d'Europe, en Russie et au Proche et Moyen Orient, en attendant l'Amérique du Nord et l'Asie. « Sur ces marchés, le made in France est un vrai atout », expliquent les deux directeurs. Voilà qui devrait alimenter la croissance future de l'entreprise.


Soins Photocosmétiques
Paris-Genève

CONTACT

DERMEO
189 rue d'Aubervilliers - 75018 Paris
Tél. : 01 72 98 98 72
Fax : 01 72 98 98 73
Mél : info@dermeo.com
Web : www.dermeo.com